

Image not found or type unknown



Droit de demission pendant la grossesse

Par **alina**, le **17/09/2008** à **12:40**

Bonjour, rnrnJe suis enceinte de 6 mois et je voudrais savoir si j'ai le droit de demissioner sans préavis et si oui, est-ce que j'ai le droit de toucher le salaire pour les jours que j'ai encore travaillé? Y-a-t-il des papiers à joindre à la lettre de démission?rnrnMerci d'avance